

# E - Journal

## KINSHASA



Hebdomadaires, 8<sup>e</sup> Année, Avril 2026, n°376



16

### LA RDC VA SE MESURER AU DANEMARK ET AU CHILI EN AMICAL

#### SANCTIONS

**3 AMÉRICAINES CONTRE JOSEPH KABILA, UN TOURNANT**

#### KINSHASA

**5 FERMETURE PARTIELLE DU BOULEVARD LUMUMBA POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION**

#### SUCCESSION PAPA

**WEMBA 10 32 ENFANTS, UN HÉRITAGE ET UNE BATAILLE JUDICIAIRE EN PERSPECTIVE!**

**14 L'HYPERTENSION EN RDC, LE «TUEUR SILENCIEUX» QUI GAGNE DU TERRAIN**

**EJK SOUHAIT BONNE FÊTE DE TRAVAIL À TOUT LES TRAVAILLEURS**

**Dr. Claude LUYEYE Bidi**

- PNEUMOLOGUE  
- ALLERGOLOGUE  
- TABACOLOGIE  
**0032 48 449 0082**



Av. Fesanderie N°64 Woluwe St. Pierre

**LBC MEDICAL SPRL CIVIL**

**NL KINSHASA**

Bldv du 30 juin (en face de la Chan-  
cellerie des Ordres Nationaux)  
**+243 812 454 031**

**E-Journal**  
**KINSHASA**

**URGENT : COMMUNIQUÉ**

La Direction du programme d'échange « Sur le Podium » a le regret d'annoncer au public l'annulation, pour des raisons d'ordre logistique, de l'activité initialement prévue ce vendredi 1er mai 2026 avec l'artiste Jossart Nyoka Longo.

Elle présente ses excuses pour ce désagrément et s'engage à proposer, dans les meilleurs délais, un programme renouvelé et attractif pour la période estivale.

Sous le patronage de Son Excellence Émile Ngoy KASONGO à l'occasion de

Anniversaire de l'indépendance

L'ambassade de la République démocratique du Congo organise

du **24** au **30** Juin

**Semaine gastronomique et culturelle congolaise**

Au programme : Conférence, Exposition, Gastronomie, Concerts

32 cours Albert 1<sup>er</sup>, 75008 Paris



« Ensemble, nous pouvons faire de tas des choses »

0999947441 - 0819947441

**EXPLOREZ**  
**LA RDC**  
CŒUR DE L'AFRIQUE



## TROP DE JOURS FÉRIÉS TUENT LE DÉVELOPPEMENT !

Ça fait polémique. Tout le monde en parle et particulièrement les Chefs d'entreprises. De janvier à décembre, on compte pas moins de 10 jours fériés officiels dans le calendrier annuel en République démocratique du Congo.

À cela s'ajoutent pas moins de cinq journées supplémentaires, improvisées pour célébrer des événements dont la pertinence laisse souvent à désirer.

Plus préoccupant encore, ces jours chômés ne figurent dans aucun calendrier officiel : ils sont décrétés à la hâte, par simple communiqué ministériel, sans arrêté en bonne et due forme, encore moins à l'issue d'un débat en Conseil des ministres.

Et c'est des jours chômés et payés qui se suivent, parfois à un rythme qui interroge sur la valeur que nous accordons au travail. Dans un pays où chaque journée productive compte pour bâtir l'avenir, la multiplication des jours fériés devient un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre.

À première vue, les jours fériés sont légitimes : ils honorent l'histoire, célèbrent des valeurs ou offrent du repos aux travailleurs. Mais à quel prix ?

Dans un contexte économique fragile, où l'informel domine et où la productivité reste faible, chaque arrêt prolongé de l'activité nationale ralentit la machine déjà hésitante du développement.

Des administrations fermées, des chantiers suspendus, des entreprises à l'arrêt : ce sont autant d'opportunités perdues.

Pendant que d'autres nations accélèrent leur croissance, nous nous installons dans

un rythme haché, incapable de soutenir une dynamique de transformation durable. Réduire le nombre de jours fériés, ou les réorganiser de manière stratégique, c'est envoyer un signal fort : celui d'un pays qui se met résolument au travail. C'est reconnaître que le développement exige des sacrifices, de la rigueur et une vision tournée vers l'efficacité.

Le Congo de demain ne se bâtira pas dans l'interruption répétée de l'effort, mais dans la continuité, la persévérance et la valorisation du travail.

**Jean Pierre Eale ikabea**

# E - Journal

## K I N S H A S A



**E-Journal**  
Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur  
**Jean Pierre Eale Ikabe**  
Tél. : **0999947441/0819947441**

Directeur de publication délégué  
**Herman Bangi Bayo**  
Tél. : **0997298314/0824540759**

Equipe de rédaction :  
**Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo,  
Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo,  
Mandela Lokondo, Paul Bazakana**

Webmaster : **Alain Schwartz**

Design : **Gary Okende**  
Infographie : **Sacha Eale**

Administration : **Roger Nsita**  
Déléguée commerciale : **Patience Bidi**  
Relations publiques : **Trésor Empole**

Représentant France  
**Ghys Fortune BEMBA DOMBE**  
**Paul Bazakana**

e-mail : **agencetempslibre@gmail.com**  
Site web : **www.e-journal.info**  
Siège : **2, Avenue Mont des arts, Quartier Golf,  
C/Gombe-Kinshasa**

Dépôt légal N° **09629571**

Représentant espace Schengen  
**Augustin MUKADI : 0032465851572**

# SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE JOSEPH KABILA, UN TOURNANT

NATION

L'ancien président de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila, a été inscrit ce jeudi 30 avril sur la liste des Specially Designated Nationals (SDN) de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), rattaché au département du Trésor américain, dans le cadre du programme DR CONGO.



Par ailleurs, Joseph Kabila a été condamné à mort par contumace en octobre 2025 par la Haute Cour militaire, pour des faits présumés de trahison, de crimes de guerre et de participation à un mouvement insurrectionnel.

Selon les autorités américaines, cette décision s'appuie sur des dispositions de l'Executive Order 13413, modifié par l'Executive Order 13671, et vise les personnes accusées de soutenir des groupes armés et de contribuer à l'instabilité dans l'Est de la RDC, notamment le M23 et l'Alliance Fleuve Congo (AFC).

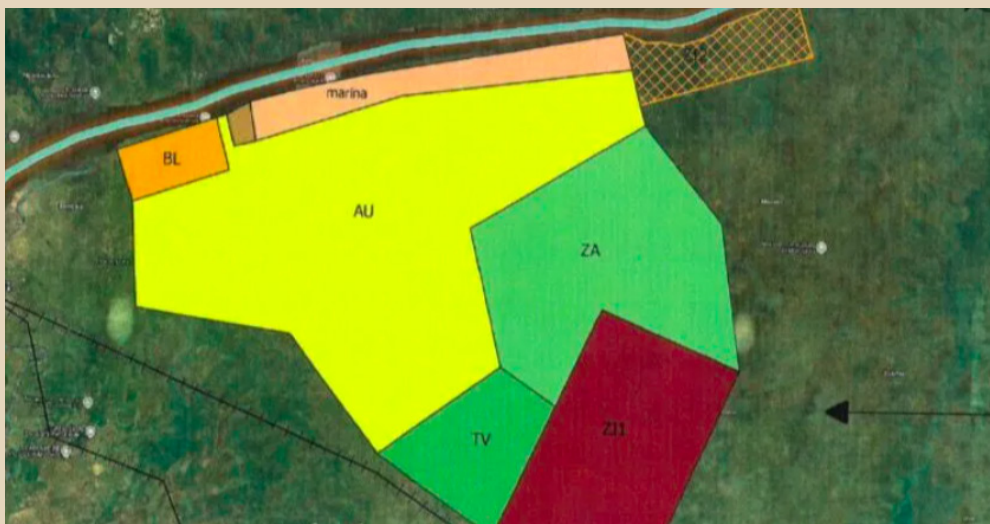
toute personne ou entité américaine d'effectuer des transactions avec lui. Cette mesure internationale intervient dans un contexte politique et judiciaire déjà tendu pour l'ancien chef de l'État. Elle s'ajoute à la suspension de son parti politique, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), ainsi qu'à la saisie de certains de ses biens décidée par les autorités congolaises.

Cette série de décisions nationales et internationales marque un tournant majeur dans le dossier de l'ancien président, désormais au centre de plusieurs procédures judiciaires et sanctions politiques.

**Roberto Tshahe Da Cruz**  
congo-press.com (MCP)

# LE GOUVERNEMENT DÉCLARE D'UTILITÉ PUBLIQUE PLUS DE 43 000 HECTARES POUR L'EXTENSION DE LA CAPITALE

NATION



Le gigantesque projet d'extension de la ville de Kinshasa, dénommé « Kinshasa Kia Mona », entre de plus en plus dans sa phase de matérialisation. Par un arrêté ministériel signé par la ministre des Affaires foncières, un vaste périmètre situé dans la commune de Maluku a été officiellement déclaré d'utilité publique.

hectares, cet espace est destiné à accueillir le projet d'extension de la capitale congolaise, confrontée à une croissance démographique rapide et à une urbanisation jugée anarchique.

### Répondre à la pression démographique

Dans le document que la rédaction de BETO a consulté, les autorités justifient cette décision par la nécessité « d'aérer,

de décongestionner et de dédensifier » Kinshasa, dont la population ne cesse d'augmenter. Cette expansion vise également à corriger les déséquilibres urbanistiques et à faire face aux défis socio-environnementaux croissants.

Le périmètre concerné, délimité notamment par le fleuve Congo au nord et plusieurs villages à l'est, à l'ouest et au sud, englobe une zone déjà occupée par des détenteurs de droits fonciers. La déclaration d'utilité publique ouvre ainsi la voie à d'éventuelles procédures d'expropriation conformément à la législation en vigueur.

Le site retenu sera aménagé selon une planification rigoureuse répartie en plusieurs zones fonctionnelles. Parmi celles-ci figurent :

- Une zone d'aménagement urbain couvrant plus de 18 000 hectares ;
- Deux zones industrielles totalisant près de 10 000 hectares ;
- Une zone agricole de plus de 8 000 hectares ;
- Une trame verte destinée à préserver les espaces naturels ;
- Une zone logistique, une zone de réserve

D'une superficie totale de 43 159

pour infrastructures (pont-route-rail) et une zone marina. Cette structuration traduit la volonté des autorités de bâtir une ville moderne, intégrée et durable.

#### Plusieurs villages concernés

Le projet impacte directement de

nombreux villages du groupement Nguma et des environs, parmi lesquels Bangala, Bende Bende, Binza, Inko, Karo, Kimpeti ou encore Mambutuka. Les populations locales pourraient être concernées par des mesures de relocalisation ou d'indemnisation.

Les autorités insistent sur la nécessité d'une gouvernance efficace pour mener à bien ce projet d'envergure, supervisé

par le Comité stratégique dédié à l'extension de la ville de Kinshasa. Avec cette déclaration d'utilité publique, le gouvernement pose les bases juridiques d'un chantier majeur qui pourrait redessiner durablement le visage de la capitale congolaise.

Odon Bakumba

## KINSHASA FERMETURE PARTIELLE DU BOULEVARD LUMUMBA POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION



Le boulevard Lumumba est l'artère vitale de plus de 18 Km reliant l'aéroport international de N'djili au centre-ville de Kinshasa (commune de la Gombe).

Anciennement appelé «Route de Kenge», il constitue l'axe routier principal pour la partie-Est de la capitale congolaise.

Longtemps connue sous le nom de Route de Kenge, cette voie a été rebaptisée en l'honneur de Patrice Lumumba, premier Premier ministre de la RDC. ACP/ODM

**K**inshasa, 27 avril 2026 (ACP).- La fermeture partielle du boulevard Lumumba, tronçon compris entre 16ème et 10ème rue du côté droit, à Limete, une commune du centre de Kinshasa, en République démocratique du Congo, a été annoncée lundi, en raison des travaux de réhabilitation, selon un communiqué.

«La Direction provinciale de l'OVD/Kinshasa informe la population kinoise, que suite à l'exécution des travaux de réhabilitation du boulevard Lumumba, dans son tronçon compris entre 16ème et 10ème rue du côté droit, qu'elle procédera à la

fermeture du trafic sur ledit tronçon de 23 heures à 4 heures, du 27 au 30 avril 2026», a-t-on lu dans le communiqué de l'OVD/Kinshasa, signé par son directeur provincial, Alain Tshimbalanga.

D'après la source, la Direction provinciale de l'OVD/Kinshasa prie les usagers d'emprunter la voie de déviation suivante: provenance échangeur, boulevard Lumumba 16ème rue-rocade est (Limete industriel).

Le texte a indiqué qu'elle présente ses excuses aux usagers de ladite voie pour les désagréments qui en découleront et rassure sur la réouverture de celle-ci à la date susmentionnée.

### EN DERNIÈRE MINUTE



**Air Congo accélère son expansion avec une liaison Kinshasa-Bruxelles dès juillet 2026**

# Ouverture de E New Balcon

Samedi 18 avril  
2026 à 18 heures

Bar, Resto, Radio, TV direct foot.  
Grand choix des boissons et à manger chaque jour à partir de 12h à x heure.

# LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LA PIRE SITUATION DEPUIS 25 ANS, SELON REPORTERS SANS FRONTIÈRES



**R**eporters sans frontières (RSF) alerte jeudi sur une dégradation de la liberté de la presse à l'échelle mondiale depuis 25 ans. Si des journalistes sont toujours tués ou emprisonnés en raison de leur travail, les pressions économiques, politiques et juridiques s'intensifient, d'après l'ONG. Les États-Unis, sur fond d'attaques répétées de Donald Trump, chutent à la 64e au classement mondial. Un net recul du droit d'informer. La liberté de la presse a atteint son niveau le plus bas depuis un quart de siècle, alerte jeudi 30 avril Reporters sans frontières (RSF), pointant une dégradation générale, des États-Unis où les attaques de Donald Trump sont «systématiques» à l'Arabie saoudite qui a exécuté un journaliste en 2025.

«Pour la première fois dans l'histoire» de ce classement annuel créé en 2002, «plus de la moitié des pays du monde (94) sont en situation 'difficile' ou 'très grave' alors qu'ils n'étaient qu'une infime minorité (13,7 %) en 2002», écrit RSF, qui compte cinq niveaux sur son échelle, de «très grave» à «bonne». Dans le même temps, le taux de population vivant dans un pays où la situation de la liberté de la presse est «bonne» a plongé, passant de 20 % à «moins de 1 %».

Seuls sept pays du nord de l'Europe, dont la Norvège en tête, font partie de cette catégorie. La France se classe 25e («situation plutôt bonne»). «En 25 ans, le score moyen de l'ensemble des pays étudiés n'a jamais été aussi bas», ajoute l'organisation.

Des pressions «économiques,

politiques, légales» Les États-Unis, en «situation problématique», perdent sept places et occupent le 64e rang, entre le Botswana et le Panama. Au-delà des attaques du président républicain contre la presse – «une pratique systématique» –, cela s'est aussi traduit par la détention puis l'expulsion du journaliste salvadorien Mario Guevara, qui dénonçait les arrestations de migrants aux États-Unis, ou la réduction drastique des financements de l'audiovisuel extérieur américain.

«Les attaques contre les journalistes se transforment. Il y a toujours des journalistes assassinés, toujours des journalistes en prison, mais les pressions sont aussi économiques, politiques, légales», souligne auprès de l'AFP Anne Bocandé, directrice éditoriale de RSF.

Si le recul s'explique par les conflits armés, l'organisation pointe aussi les durcissements des régimes politiques ces dernières années.

RSF souligne les chutes spectaculaires du Salvador (143e), qui perd 105 places depuis 2014 et le lancement d'une guerre contre les gangs criminels «maras», ou de la Géorgie (135e), qui a reculé de 75 places depuis 2020 du fait d'une «accélération de la répression».

La plus forte baisse en 2026 est attribuée au Niger (120e, -37 places), symbole de «la dégradation de la liberté de la presse au Sahel depuis plusieurs années», entre «les attaques de groupes armés et (les) juntes au pouvoir», écrit RSF.

«Certains pays étaient des fleurons de la liberté de la presse mais elle s'est profondément dégradée avec l'arrivée de régimes militaires comme au Mali (121e) ou au Burkina Faso (110e)», ajoute Anne Bocandé.

Un chroniqueur exécuté par Riyad L'Arabie saoudite (176e, -14 places), où le chroniqueur Turki al-Jasser a été exécuté en juin par l'État, «fait unique dans le monde», côtoie la Russie, l'Iran et la Chine à la toute fin du classement, fermé par l'Érythrée (180e).

En revanche, la Syrie (141e) fait un bond en avant de 36 places après la chute du régime de Bachar al-Assad.

Parmi les cinq critères de mesure de RSF, c'est l'indicateur du cadre légal qui s'est le plus dégradé en 2025.

«Les lois de sécurité nationale, contre le terrorisme par exemple, ou pour protéger le secret défense, restreignent de plus en plus le champ du journalisme. La Russie est championne en la matière, mais l'impact se fait aussi sentir jusque dans des démocraties», souligne Anne Bocandé.

Intimidation

Autre arme, celle des «procédures-bâillons», autrement dit les poursuites en justice pour diffamation, dénigrement économique ou diffusion de fausses nouvelles, qui visent à intimider les journalistes.

Un phénomène mondial, illustré au Guatemala par le cas du fondateur d'El Periodico, José Rubén Zamora, condamné à plusieurs années de prison après ses enquêtes sur la corruption politique. Mais RSF a aussi dénoncé cette tendance en France dans une récente étude sur les médias locaux.

«Les lois criminalisent de plus en plus les journalistes, alors qu'elles devraient les protéger», note la directrice éditoriale de l'organisation.

Néanmoins, «des outils existent», nuance-t-elle, en citant le règlement de la Commission européenne sur la liberté dans les médias («European Media Freedom Act»), entré en application en 2025, ou la directive européenne contre les procédures-bâillons.

Avec AFP

## CONGO - BRAZZA

# CACOPHONIE AU SOMMET DE L'ÉTAT

RIVE GAUCHE



À peine reconduits, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso (ACM), le directeur de cabinet à la présidence de la République, Florent Tsiba et le secrétaire général du gouvernement s'emmêlent déjà les pinces. Leur retour aux affaires leur donnent du tournis au point de confondre les noms des animateurs des départements ministériels, prendre maladroitement des notes et laisser M. Sassou valider des décrets d'une architecture contre la constitution.

Les consultations recommandées le 22 avril à ACM ont été menées au pas de charge avec un bandeau bien noir sur les yeux pour ne pas distinguer les visages. On se demanderait si les personnalités figurant sur le décret n° 2026-176 du 24 avril 2026 ont effectivement été consultées, vues et reçues pour un entretien préalable et si elles sont à la hauteur des missions. Tenez, après une première polémique survenue le 23 avril

2026 à la suite de ses propos sur l'expression « Mokolo Tonga » (propriétaire de l'aiguille, en lingala) empruntée au musicien Luambo Makiadi, nombreux espéraient un ressaisissement de ACM qui s'était illustré par une incroyable vulgarité indigne de son rang et de sa fonction, grosse erreur !

La confusion de l'identité d'un ministre peut être interprétée comme un détail à banaliser, tant elle relève d'un lapsus calami que peut commettre tout un humain.

**C'est pourtant dans le détail que se cache souvent le diable.**

Et ce diable a été révélé lors du conseil de cabinet tenu le 27 avril qui a débouché sur la note de service n°0009 PM-CAB du 28 avril 2026 portant correction de l'identité du ministre en question. Cela met en lumière des fragilités préoccupantes dans la gestion de la parole et des procédures administratives au sommet de l'État. Cela interroge également

le juridique, l'administratif et la qualité des hommes qui dirigent le Congo

### Les observations

Les frères Nzé ne sont pas nés d'une grossesse gémellaire pour qu'une confusion de haute voltige ait pu se faire. Serge est passé comme lettre à la poste, et tout le gotha administratif n'y a vu que du feu, depuis le décideur suprême jusqu'au secrétaire général en passant par le directeur de cabinet. Les paraphes et les signatures ont été apposés les yeux fermés.

La pédale de l'accélérateur s'est enfoncée sur le plancher, et tout est allé vite, trop vite au point de ne plus reconnaître les règles administratives :

la correction d'un acte officiel, tel qu'un décret, relèverait d'une autorité de niveau équivalent ou supérieur, notamment la présidence de la République.

Une note de service, généralement destinée à un usage interne, ne saurait modifier ni contredire un décret. Parallélisme de forme oblige, le rôle de clarification ou de rectification reviendrait davantage aux services compétents de la présidence, notamment du directeur de cabinet, Florent Tsiba qui doit repartir sur le plateau de télé Congo muni d'un décret de modification en bonne et due forme.

Dans ce contexte, la note pondue par le premier ministre est illégale et confirme que le décret n°2026-176 du 24 avril est un faux. Le chef de gouvernement a fait usage de faux. Oko Ngakala ou la haute cour de justice devraient s'auto-saisir de cette forfaiture, parce qu'elle en est une. Toute la chaîne administrative devrait être désavouée. Il est clair que la précipitation et la pression ont présidé à la prise du décret présidentiel. M. Sassou a-t-il encore les facultés de contrôle? Pris dans un tourbillon où le clan, la famille, les partenaires politiques et les amis, veulent chacun une part du gâteau et pensent à la succession, le président a les pieds et les mains liés. On lui fourgue tout.

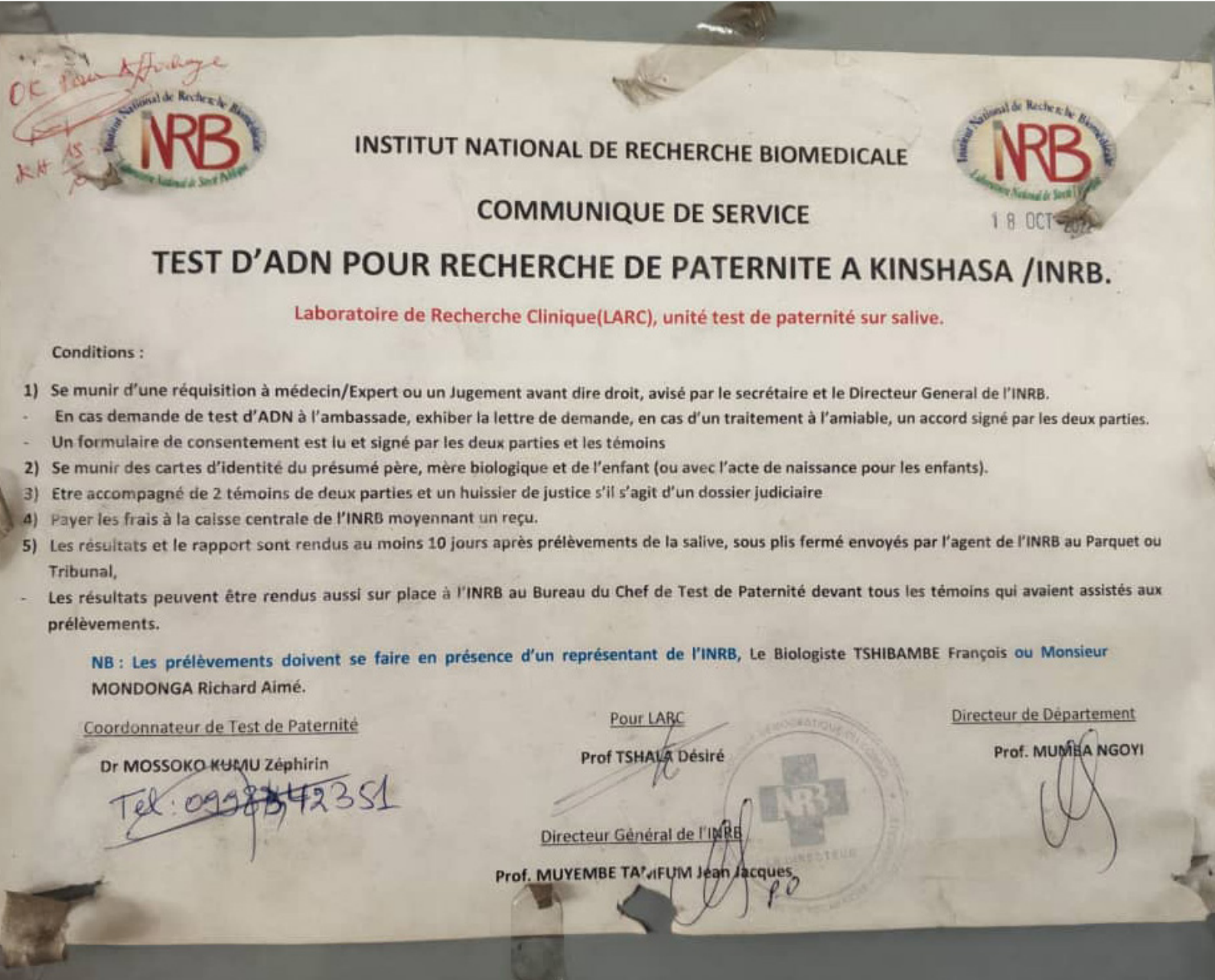
**Le Congo est en péril.**

Cet épisode relance le débat sur l'encadrement et le choix des conseillers qui fourmillent autour du Premier ministre. La compétence y est un pari difficile à réaliser. Le quinquennat qui commence augure l'échec si le

ménage, sans état d'âme, n'est pas fait. ACM doit renforcer la rigueur administrative et mettre en place des outils de contrôle efficaces. La complaisance risque de lui coûter cher. A l'époque du général Jacques Joachim Yhombi Opangault, le dircab de la primature, les conseillers

administratif, juridique, politique et celui de la communication devraient être remerciés ou mis en examen, à défaut de les recycler.

**Ghys Fortune BEMBA DOMBE.**



**CORKY Congorumba Kylaba Archives nationales de la RUMBA "RUMBATHEQUE "**  
Prof. Musingandambu Benoit Kylaba-N'Gala  
La Commission nationale chargée de la REVALORISATION de la RUMBA CONGOLAISE



**Vous invitent à l'ouverture de la Grande**  
**ECOLE DE LA RUMBA**  
**«BANA LEO»**  
**PRESENTATION DES PAS DE LA RUMBA**

**MUSÉE NATIONALE DE LA RDC**  
**SAMEDI 02 MAI 2026 À 14 HEURES**



# PRÈS DE 800.000 MATRICULES ACCORDÉS IRRÉGULIÈREMENT SOUS L'ÈRE KABILA, JP LIHAU SEUL FACE À UN SYSTÈME ENRACINÉ



**L**a réforme de la fonction publique en RDC révèle aujourd'hui l'ampleur d'un système longtemps resté hors de contrôle. Ce qui apparaît n'est pas seulement un désordre

clairement établie. Ce système aurait alimenté des circuits opaques, des intérêts privés et une gestion confuse de la masse salariale de l'État.

administratif, mais un mécanisme installé depuis des années, où des matricules auraient été attribués en dehors des règles à des agents non authentifiés. Sous l'ère J o s e p h Kabila, près de 800 000 matricules auraient ainsi été accordés à des agents dont l'existence ou la régularité n'était pas

Face à cette situation, Jean-Pierre Lihau tente d'imposer une remise en ordre. Le processus s'appuie notamment sur un audit mené sous l'encadrement de l'Inspection générale des finances, IGF, afin de vérifier les effectifs, identifier les agents réellement en service et assainir la paie publique.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1 476 000 agents recensés, 509 000 agents non mécanisés identifiés, 181 000 agents déjà intégrés dans la paie, et 3 306 agents concernés dans la province du Sud-Ubangi.

Mais cette réforme dérange. Elle touche à des réseaux, expose des pratiques anciennes et remet en cause des intérêts solidement installés. Malgré les démarches entreprises pour obtenir un budget destiné à une mécanisation plus transparente de la masse salariale, les moyens attendus n'ont pas suivi. Au fond, une question demeure : comment assainir durablement un système qui a longtemps prospéré dans l'opacité ?

**Patrick Eale**

## ON L'APPELAIT AKM (AUGUSTIN KATUMBA MWANKE)

**L**e président Mobutu ferme l'université de Kinshasa

Après avoir obtenu son diplôme d'Etat en math-physique en 1981 au collège Saint-François de sales d'Imara à Lubumbashi, Augustin Katumba Mwanke débarque à Kinshasa. Il s'inscrit en classe préparatoire de la faculté polytechnique de l'UNAZA (Université Nationale du Zaïre). La même année, l'ordonnance-loi du 3 octobre 1981 va scinder l'UNAZA en trois établissements distincts : l'université de Kinshasa (UNIKIN), l'université de Lubumbashi (UNILU) et l'université de

Kisangani (UNIKIS). Malheureusement pour notre nouvel étudiant katangais fraîchement arrivé à Kinshasa, le gouvernement du président Mobutu ferme, pour des raisons politiques, l'université de Kinshasa cette même année 1981-1982. Le jeune Augustin et sa grande sœur Bernadette sont obligés de rentrer au village. Sa sœur trouva un poste à l'Institut Pédagogique Kisaniko et Augustin devient moniteur (enseignant) à l'école primaire Kaboka à Kasenga.

**Augustin Katumba reprend ses études à l'UNIKIN**

En 1982, Augustin Katumba revient à Kinshasa et reprend ses études à l'UNIKIN. Tout se passe bien. En 1984, il obtient son diplôme de graduat. Cette première victoire académique et la vie kinoise vont le griser un peu. Conséquence, l'année académique suivante (1984-1985) va consacrer son premier échec scolaire. Garçon intelligent et réfléchi, il décide de se reprendre en mains. Il se replonge sérieusement dans ses études. Ces condisciples de l'époque gardent de lui le souvenir d'un garçon calme, courtois



et très appliqué. Il portait d'habitude une chemise manches courtes, toujours enfilée dans son pantalon. Il partageait une chambre avec ses amis « maquisards ».

A la fin de l'année académique 1988-1989, il obtient son diplôme de Polytechnicien (Ingénieur civil mécanicien) de l'Université de Kinshasa.

### **L'enseignant à l'ISP-Gombe qui veut aller en Afrique du Sud**

N'ayant pas trouvé d'emploi à la fin de ses études universitaires (par manque des connexions familiales et politiques dans le régime mobutiste), Augustin Katumba Mwanke va se contenter d'un poste d'enseignant-assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe (ISP-Gombe) où il enseignera pendant une année (1990-1991). Tout en broyant du noir.

Comme tout le monde, Augustin Katumba Mwanke suit à la télé la libération en direct le 11 février 1990 de Nelson Mandela en Afrique du Sud; après avoir passé 27 ans en prison pour sa lutte contre le système de discrimination raciale (Apartheid) qui était instauré. Sans savoir que cet évènement aura un impact sur sa vie. En effet, l'un de ses amis, ancien condisciple de Polytechnique, qui était parti s'installer en Afrique du Sud, n'arrête pas de lui présenter ce pays comme le nouvel Eldorado pour les jeunes ambitieux congolais. « Augustin,

tu ne sais pas ce que tu rates. Ici tout est possible ; la formation et ton génie, tu leurs trouveras, à coup sûr, le vaste champ de leur explosion » lui dit-il.

Augustin va finir par succomber à l'appel de son ami. Il se décide alors à trouver les moyens d'aller « chercher sa vie » (comme on dit en lingala) en Afrique du Sud. D'autant plus qu'en juin 1991, ce pays vient d'abolir le système d'Apartheid.

### **Le voyage**

Il lui faut absolument trouver un billet. Trois proches d'Augustin vont contribuer à la réussite de ce projet de voyage. Son ami Théophile Mutara va financer l'achat du billet. Sa tante Elise Kunda, qui travaillait à la compagnie aérienne TAP Portugal, va trouver un billet Week-end pas cher mais à condition de prendre l'avion à Brazzaville. Son autre tante, Irène Kilufya, va remettre à Augustin 600\$ (six cents dollars américains) comme argent de poche. Voilà dans quelles conditions le futur AKM quitte Kinshasa pour l'Afrique du Sud en cette année 1991.

### **Augustin Katumba découvre la dure réalité de l'Afrique du Sud**

Augustin va subir un choc émotionnel dès son arrivée à Johannesburg: son ami qui devait venir l'accueillir à l'aéroport n'est pas là. Mais comme il

avait l'adresse sur un bout de papier, il va se débrouiller, en bricolant quelques phrases en anglais, pour trouver un moyen de transport qui l'amènera à destination. Et là, il découvre les conditions spartiates dans lesquelles vivent ses amis, entassés dans une modeste demeure. Vivants en colocation, Augustin et ses amis se partagent tous les frais : loyers et autres charges locatives et la nourriture la plus rudimentaire. Sans emploi, l'argent de poche qu'il avait amené de Kinshasa va permettre à Augustin de tenir quelques mois en se privant de tout. Entretemps, lui et ses amis se lancent, de manière effrénée, à la recherche d'un emploi en envoyant des lettres de demande à gauche, à droite. Souvent, les réponses qu'ils reçoivent commencent par « We regret... » (Nous regrettons...).

### **Le retour impossible au pays.**

Après quelques mois, Augustin qui vient d'épuiser ses économies et n'a toujours pas trouvé d'emploi, prend la décision de rentrer au pays. C'est à ce moment-là qu'il va se rendre compte que son billet retour avait expiré depuis longtemps. Comme c'était juste un billet Week-end. Le retour au pays n'est plus possible. Il va alors prendre la résolution de continuer à se battre en Afrique du Sud. S'il veut maximiser ses chances de réussite dans cette ancienne colonie britannique, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Pour cela, il s'inscrit dans des cours gratuits d'anglais.

### **Un dimanche au culte**

Un jour, ses compagnons d'infortune lui proposent de les accompagner à un culte religieux. Mais la galère qu'il vit commence à faire vaciller sa foi. Comment Dieu, qui est Amour, peut-il le laisser souffrir autant ? s'interroge-t-il de temps en temps. Il n'est donc pas très enthousiaste pour aller au culte. Mais le besoin d'améliorer son anglais va quand-même le pousser à accompagner ses amis. Pendant la célébration du culte, il est en admiration devant la verve oratoire et la prestance d'un jeune métis sud-africain; l'un des prédicateurs du jour. A la fin du culte, lui et ses compagnons rentrent chez eux.

## La rencontre providentielle

Le lendemain du culte, Augustin Katumba se rend à la School of Mechanical Engineering de l'Université Wits pour le suivi de son inscription dans un master sud-africain. Parce que ses diplômés congolais ne lui sont d'aucune utilité pour trouver un emploi en Afrique du Sud. Assis sur le parvis de l'Université, Augustin aperçoit le métis qui prêchait hier à l'église et qui l'avait séduit. Sans réfléchir et poussé par une force irrésistible, il se lève et s'approche du garçon en se présentant et en lui rappelant qu'il avait assisté hier au culte. Le métis est surpris d'apprendre que son interlocuteur est ingénieur, qu'il est au chômage et qu'il parle parfaitement français. Ce jeune prédicateur sud-africain va alors se tourner vers son ami blanc qui l'accompagnait en lui présentant Augustin Katumba : « Tudor, celui-ci

parle français, je te le présente ». Et le métis va partir. Augustin ne le reverra plus jamais. Comme si sa mission était seulement d'ouvrir la porte du destin de Katumba. Le garçon qui est resté avec Augustin s'appelle Tudor Maxwell. C'est le fils d'un grand directeur de la compagnie Johannesburg Consolidated Investment (JCI). Il est surpris d'apprendre qu'Augustin, ingénieur de formation, fait des petits boulots de jardinier chez les gens pour vivre. Tudor demande alors à Augustin son numéro de téléphone en lui promettant de le rappeler.

## La fin de la galère

Plusieurs jours passèrent sans qu'Augustin n'ait reçu des nouvelles de Tudor Maxwell. Katumba commence à s'inquiéter. Parce qu'avec ses amis, ils doivent déménager dans une autre maison dans quelques jours. Par conséquent le numéro du téléphone fixe qu'il avait donné à Tudor Maxwell

ne sera plus opérationnel. Mais, un nouveau clin d'œil de son destin, la veille du déménagement, le téléphone sonne et c'est Tudor Maxwell qui est au bout du fil. Le cœur battant, Augustin écoute attentivement Tudor. Celui-ci lui dit qu'il a parlé de sa situation à son père. Ce dernier, sans avoir vu Katumba, a pris pour lui un rendez-vous avec monsieur Barry Lowe, le directeur du personnel de la JCI.

Le lendemain de l'appel, Augustin Katumba se présente au siège de la compagnie en question. Il est reçu immédiatement par monsieur Barry Lowe. Et, c'est la fin de la traversée du désert pour Augustin Katumba Mwanke; puis que sa vie en Afrique du Sud va changer du tout au tout !

A suivre !

**Thomas LUHAKA LOSENDJOLA**  
Avocat au barreau de Kinshasa-Gombe  
Chercheur indépendant

Source : « Ma vérité », Mémoires  
d'Augustin Katumba Mwanke

# SUCCESSION PAPA WEMBA 32 ENFANTS, UN HÉRITAGE ET UNE BATAILLE JUDICIAIRE EN PERSPECTIVE!

Depuis quelque temps, la toile est envahie par le dossier relatif au partage de l'héritage de Papa Wemba. Les héritiers de cette icône de la rumba congolaise, décédée en Côte d'Ivoire, se livrent désormais à une véritable bataille rangée sur les réseaux sociaux.

D'un côté, le tandem Nkunkuna - Sydney Poitier pilote le groupe des enfants nés hors mariage, lesquels estiment légitimement avoir voix au chapitre dans la gestion de l'héritage laissé par leur défunt père.

De l'autre, la veuve Amazone privilégie ses six enfants, qu'elle s'efforce de faire reconnaître,



envers et contre tout, comme les principaux ayants droit.

Le nœud du problème se cristallise autour de la vente de la villa située

dans le quartier Ma Campagne, laissée par le défunt Papa Wemba. Cette résidence aurait été rachetée par le gouvernement congolais à des fins d'exploitation culturelle,

pour un montant estimé à 1.700.000 dollars.

Selon certaines allégations, cette somme aurait été perçue par Marie-Rose Luzolo Amazone, qui en aurait disposé à sa guise, au détriment des autres enfants, lesquels affirment avoir été totalement écartés de cette transaction financière.

Ces derniers dénoncent n'avoir perçu aucun centime de l'argent versé et menacent d'ester en justice contre Amazone pour avoir posé cet acte de manière unilatérale sans leur quitus. Cette dernière se défend en déclarant que cette villa lui avait été cédée par son mari de son vivant.

Qu'à cela ne tienne. Une plainte visant la veuve ainsi que l'État congolais, accusé d'avoir procédé au rachat de ladite maison sans le consentement de l'ensemble des héritiers, serait déjà en passe d'être déposée devant les juridictions

compétentes.

Les plaignants accusent également la veuve Amazone d'avoir sacrifié le patrimoine immobilier de Papa Wemba sur l'autel d'une cupidité jugée excessive. Ils évoquent notamment la vente d'une parcelle située à Bandalungwa, ainsi que l'acquisition de la maison familiale sur l'avenue Kanda-Kanda, dans le quartier Matonge.

À cela s'ajoutent des accusations portant sur une gestion jugée opaque des partenariats qu'avait noués Papa Wemba, dont elle serait la seule à percevoir les dividendes, sans redistribution apparente.

Ses détracteurs affirment également qu'elle aurait poussé l'outrecuidance jusqu'à imposer l'octroi d'un pourcentage sur toute production ou tout événement associé au nom de l'artiste.

L'absence d'un testament écrit, conjuguée à l'inexistence d'un

liquidateur officiellement désigné par les parties, serait à la base de cet imbroglio, qui jette une lumière crue sur la gestion pour le moins controversée de l'héritage de Papa Wemba, de son vrai nom Shungu Wembadio Pene Kikumba.

Cette affaire, désormais portée sur le terrain judiciaire, risque de raviver les tensions entre les membres de la famille Shungu et celle qui était, jusqu'à un passé récent, considérée comme leur belle-sœur.

Les prochains jours s'annoncent riches en émotions et en rebondissements autour de l'héritage de Papa Wemba.

Avec 32 enfants biologiques reconnus et ne parlant pas d'une même voix, l'affaire autour de l'héritage de Papa Wemba promet des étincelles.

Jean Pierre Eale iKabe

## LE CONCERT DE FALLY IPUPA CE WEEK-END À PARIS UNE AUBAINE POUR LES SECTEURS HÔTELIER ET AÉRIEN



L'artiste congolais Fally Ipupa livrera deux concerts les 2 et 3 mai 2026 au Stade de France, près de Paris. Un événement culturel majeur qui devrait attirer une foule importante

pour célébrer la musique congolaise dans la capitale française.

Au-delà de l'aspect artistique, ces spectacles du natif de Bandalungwa

représentent également une opportunité économique considérable pour les entreprises hôtelières et aériennes, en raison du déplacement massif des amoureux de la musique venus des quatre coins du monde pour assister à ce rendez-vous exceptionnel.

Sur place, dans la Ville Lumière, les établissements hôteliers enregistreraient une forte affluence. De nombreux fans de Fally Ipupa auraient déjà rejoint Paris afin d'assister aux concerts.

Selon Dan Kalala, journaliste congolais basé en France, les spectateurs proviennent notamment

de Kinshasa, de plusieurs pays d'Europe, des États-Unis ainsi que d'autres nations africaines.

« Les gens viennent de partout : Suisse, Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, Kinshasa... Les hôtels sont déjà bien remplis. Selon les informations en ma possession, les vols Kinshasa-Paris prévus jeudi et vendredi affichent complet », a-t-il confié à MediaCongo Press.

Par ailleurs, ce double concert au Stade de France est présenté comme un moment historique pour la musique congolaise sur la scène internationale.

La journaliste Sylvie Bongo a également exprimé son enthousiasme sur Facebook :

« Beaucoup de Congolais convergent vers la Ville Lumière. C'est un week-end purement congolais et

inoubliable que nous allons vivre ces 2 et 3 mai. »

Les amoureux de la bonne musique retiennent donc leur souffle avant le spectacle que livrera la mégastar Fally Ipupa. Ces concerts constituent aussi une occasion symbolique pour l'artiste de célébrer ses 20 ans de carrière solo.

Daniel Aloterembi  
congo-press.com (MCP) /  
mediacongo.net

## Ribio NZEZA BUNKETI BUSE



# Rumba congolaise

La reconnaissance de l'UNESCO

*De la plume du rapporteur au patrimoine mondial : découvrez les 10 actes qui ont fait entrer la Rumba congolaise à l'UNESCO*

Acheter maintenant

L'Harmattan amazon



Sous le patronage de Son Excellence Émile Ngoy KASONGO  
à l'occasion de



**Anniversaire de  
l'indépendance**

**L'ambassade de la Rdcongo  
organise**

du **24** au **30** Juin

**Semaine gastronomique et  
culturelle congolaise**

*Au programme :* Conférence, Exposition, Gastronomie,  
Concerts

 32 cours Albert 1<sup>er</sup>, 75008 Paris



# L'HYPERTENSION EN RDC, LE «TUEUR SILENCIEUX» QUI GAGNE DU TERRAIN

SANTÉ



En République Démocratique du Congo, l'hypertension artérielle (HTA) est devenue un défi majeur de santé publique. Selon le Programme national des maladies cardiovasculaires, environ 30 % de la population en souffre désormais.

1. Des chiffres alarmants

Prévalence nationale : Entre 25 % et 40 % de la population selon les provinces.

Fracture urbaine/rurale : À Kinshasa, la prévalence est estimée à 14,2 % en zone urbaine, contre 9,9 % dans les zones rurales environnantes.

Manque de diagnostic : Environ 57,5 % des hypertendus congolais ignorent leur état.

2. Les causes : Un changement de mode de vie, l'augmentation rapide des cas, particulièrement dans les grandes villes comme Kinshasa ou Lubumbashi, est liée

à plusieurs facteurs :

Alimentation : Une consommation excessive de sel et de graisses, souvent due à l'adoption d'un régime alimentaire «occidentalisé».

Sédentarité : Le manque d'activité physique en milieu urbain.

Stress urbain : Près de 43 % des cas d'HTA en milieu urbain sont associés au stress lié à la vie citadine.

Facteurs aggravants : Le tabagisme, la consommation excessive d'alcool et le surpoids.

3. Les complications et les défis

L'hypertension est surnommée «tueur silencieux» car elle ne présente souvent aucun symptôme avant l'accident majeur.

Risques graves : Elle est la principale cause des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC), des insuffisances rénales et des crises cardiaques en RDC.

Accès aux soins : Le coût des

médicaments et l'insuffisance des infrastructures de dépistage, surtout en zone rurale, limitent la prise en charge.

Recours tardif : De nombreux patients se tournent vers la médecine traditionnelle ou l'automédication avant de consulter, ce qui retarde un traitement vital.

4. Recommandations pour vos lecteurs

Les experts préconisent des gestes simples pour réduire les risques :

Dépistage régulier : Faire prendre sa tension au moins deux fois par an (la cible recommandée en 2025 est une pression systolique inférieure à 130 mmHg).

Réduction du sel : Limiter l'apport en sodium dans la cuisine quotidienne.

Hygiène de vie : Pratiquer une activité physique régulière et limiter la consommation d'alcool.

PREBOY AMISI



# Soirée VIP

60\$  
PRÉ VENTE

70\$  
JOUR J

**SAM 09**

**19H30**

**MAI 2026**

**OUVERTURE  
DES PORTES**

**MENU VIP TABLE A 800\$  
POUR 8 PERSONNES**

**AVEC 3 BOUTEILLES  
(WHISKY ET CHAMPAGNE ET 5 COCAS)**

**SALLE MÈRENO**

1034 BLVD ARTURE SAUVÉ À SAINT EUSTACHE

**RÉSERVATION:** ➤

INTERACT-E-MAIL TRANSFERT:  
NOKAPENDA@HOTMAIL.COM

TÉLÉPHONE  
E-Je +1(438) 838 73 30

15  
Avril 2026

FESTIVAL MUSIQUE  
MULTITUDE SERVICES

# DU NOUVEAU DANS L'AFFAIRE DE LA FINALE SÉNÉGAL - MAROC, LE TAS HAUSSE LE TON !



**D**échu, sur décision du jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF), de son titre de champion d'Afrique acquis après avoir battu le Maroc en finale le 18 janvier au stade Prince Moulay Abdellah (Rabat), le Sénégal a décidé de saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne (Suisse) pour annuler cette décision. Ainsi, la Fédération sénégalaise de football (FSF) a déposé sa plainte auprès de l'institution juridictionnelle suprême. La structure avait même demandé une procédure accélérée pour

traiter cette affaire. Cependant, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) s'y est opposée. Mais ce n'est pas tout. Manifestement, la FRMF n'a toujours pas envoyé son dossier de défense. De ce fait, le TAS l'a rappelé à l'ordre l'exhortant de faire cette démarche avant le 07 mai prochain.

Les Marocains doivent concocter des arguments en béton s'ils ne veulent pas être déboutés par le TAS. En effet, beaucoup d'éléments portent à croire que les Lions de la Téranga ont des chances sérieuses pour rester

champions d'Afrique.

Le verdict du TAS vers la fin de l'année

L'application biaisée des articles 82, 83 et 84 du règlement de la compétition ne peut pas vraiment justifier la sentence de la Commission de discipline de la CAF de révoquer la couronne continentale aux camarades de Sadio Mané. Maintenant, il faudra voir comment la FRMF, qui met du temps pour envoyer ses éléments qui prouvent qu'Achraf Hakimi & cie méritaient d'être consacrés administrativement et que les poulains de Pape Thiaw avaient abandonné la partie, plaidera sa cause.

En définitive, la sentence finale du TAS devra mettre fin à ce débat. Toutefois, elle ne risque pas de tomber de sitôt. Ce genre d'instruction peut prendre entre 9 et 12 mois si la procédure express n'est pas activée. Ce qui est le cas pour ce litige. En conséquence, on ne peut donc pas s'attendre à un verdict avant la Coupe du Monde 2026. Le TAS pourrait rendre sa réponse ultime vers la fin de l'année.

## MONDIAL 2026

# LA RDC VA SE MESURER AU DANEMARK ET AU CHILI EN AMICAL

**D**ans le cadre de leur préparation pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026, les Léopards de la République démocratique du Congo s'apprêtent à jouer deux matchs amicaux international de préparation. Ces rencontres amicales s'inscrivent dans une stratégie claire : affûter les automatismes, évaluer le groupe et monter progressivement



en puissance face à des adversaires expérimentés. Le premier test aura lieu le 3 juin

2026 à 20h, au stade de Sclessin à Liège, où la RDC croisera le fer avec le Danemark. Face à une sélection européenne réputée pour sa rigueur tactique et son engagement physique, les Léopards auront l'occasion de mesurer leur niveau face à une opposition exigeante.

Ce match constituera un vrai révélateur pour le staff technique congolais, selon plusieurs analystes, soucieux de jauger la capacité de l'équipe à rivaliser avec des nations du haut niveau mondial.

Le 9 juin 2026 à 16h, les Fauves congolais affronteront Chili à Marbella, en Espagne. Cette confrontation face à une équipe sud-américaine connue pour son intensité, sa discipline et sa culture tactique offrira un autre

registre de difficultés. Deux styles différents, deux continents, mais un même objectif : préparer au mieux les échéances mondiales.

## BAYERN MUNICH VINCENT KOMPANY FAIT UNE PROMESSE AU PSG, L'ENFER L'ATTEND À L'ALLIANZ ARENA !





**L**a réaction de Vincent Kompany, entraîneur du Bayern Munich, après la défaite face au PSG (5-4, 1/2 finale aller LDC).

Ce mardi soir, le Bayern Munich est tombé face au Paris Saint-Germain (5-4, analyse et notes), lors des demi-finales aller de la Ligue des Champions. Au micro de Canal+ Foot, Vincent Kompany (40 ans), l'entraîneur du Rekordmeister, s'est exprimé après cette courte défaite, la troisième seulement de la saison. L'occasion, aussi, pour le technicien belge d'envoyer un message clair aux hommes de Luis Enrique en vue de la manche retour programmée la semaine prochaine en Bavière. Les mots de Vincent Kompany «Du plaisir malgré la défaite ? J'ai

aimé voir le match, bien sûr. Ma position en tribunes ? Plus jamais, je n'ai pas aimé (sourire). J'ai dit à Luis Enrique que je ne comprenais pas pourquoi il aimait cette position. J'ai apprécié la mentalité de l'équipe. C'est un match pour les passionnés de football. Je préfère qu'on n'encaisse aucun but... Mais ce n'est pas notre objectif, ni celui du PSG. Optimiste ? Je pense qu'à la maison, il peut toujours se passer quelque

chose, ça va être une ambiance de feu. Il fallait qu'on puisse avoir nos chances pour le match retour. On n'abandonne jamais, on ne lâche pas, on va tout donner jusqu'à en crever s'il faut. On veut ce match ! Je vois la réalité en face, je sais que c'est difficile. Les choses peuvent aller en notre sens. Ça arrive dans le foot. Nous, on y croit. On devra gagner, les choses sont claires», a indiqué Vincent Kompany.

### LIGUE DES CHAMPIONS - SEMI-FINALS

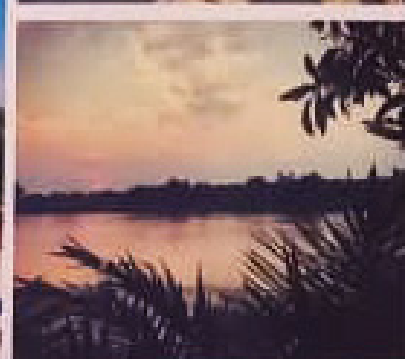
 Paris	<b>5 - 4</b> 3 - 2	Bayern Munich 
K. Kvaratskhelia 24' João Neves 33' O. Dembélé 45' +5 K. Kvaratskhelia 56' O. Dembélé 58'	<a href="#">Résumé</a>	17' H. Kane 41' M. Olise 65' D. Upamecano 68' L. Díaz



# Enka Beach



ENKABEACH



## Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

TÉL. 0818 962 851

Numéro 1, avenue Émile Ngoy  
Nsele - Congo-Kinshasa

TRESOR MAVUNGU ODIMBA  
PRESENTS



GET YOUR TICKET  
HERE

  
**16<sup>TH</sup>  
MAY  
2026**

*Concert*  
**Reddy Amisi**

**117 BRUCE GROVE  
TOTTENHAM  
LONDON, N17 6UR**

**DOORS OPEN @ 7PM - 04AM | ENTRY £50**

**CONTACT: 075 0111 3123 - 074 3857 5014**

LEGENDA LEGENDISSIMUS

# KOFFFI



BRUXELLES

# STADE

ROI BAUDOIN

12.07.26

